**Nos conditions générales d’utilisations**

**Sur une version courte** : Voyage en écologie est un collectif citoyen, sans aucun statut juridique. La-e challengeur-euse est entièrement responsable de l’ensemble de ses actes.

En somme, c’est un peu comme dans la vie courante, tu es responsable de tes actes et actions 😊

**Pour la version plus longue** :

* De facto, la réalisation du challenge est sous la responsabilité du challengeur-euse.
* De la même manière le-a challengeur-euse est responsable de sa propre sécurité.
* Voyage en écologie ou le collectif citoyen qui le constitue, n’est nullement responsable des actes qui pourraient être engendrés par le-a challangeur-euse.
* En cas d’accidents, voyage-en-ecologie ainsi que le collectif citoyen qui le constitue ne pourront être tenu responsable.
* Le-a challenegeur-euse se porte garant et elle-lui seul-e auprès de ses donateurs du versement de l’ensemble de l’argent récolté par la biais de sa cagnotte auprès du projet écologique qu’il aura mentionné dessus.